

# L'ECHO DU GREZ



**BULLETIN N°19**

**juin 2019**

## Le mot de votre Maire

On en parlait depuis plus d'un an...

Cela a été fait le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Philippe Davoine est employé à temps complet sur notre commune. Cela permettra d'avoir une personne disponible si besoin sur la commune en journée.

L'arrivée de la fibre optique... On en parlait depuis longtemps. C'est sûr ce sera avant la fin de l'année 2020 pour une partie de la commune.

Bonne nouvelle, tous les opérateurs téléphoniques sont maintenant présents. Vous pouvez commencer à les interroger. N'hésitez pas à faire jouer la concurrence.

La pose des compteurs Linky est prévue à partir d'août 2019 sur la commune.

Le P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) avance.

Le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) a été présenté le 13 mai 2019. Cela représente 24 communes, 18 775 habitants et 43 082 hectares.

2019 : il y a actuellement, dans les documents d'urbanisme en cours, 96 hectares, constructibles pour le logement, et non encore construits.

2020 : il ne devra pas y avoir plus de 45-50 ha à urbaniser pour le logement dans le PLUi et on devra avoir une densité de 15 logements à l'hectare sur les terrains constructibles de notre commune.

Et tout cela devra être mis en œuvre avant le 31 décembre 2019, c'est demain...

Les agriculteurs de notre commune ont participé activement aux différentes réunions de travail et c'est tant mieux...

Malgré une actualité importante .... Je vous souhaite un bon été....

Madame le Maire

Martine Cottin.



# L'essentiel des Conseils Municipaux

Réunion du 13 décembre 2018

## Travaux d'investissement pour le budget 2019

- Le hangar pour le matériel communal, qui devait être implanté à « La Lagune », ne peut se faire. L'implantation doit être revue : au nord du parking de la salle municipale.
- Achats de mobiliers divers dont de nouvelles chaises pour la salle
- Toilettes publiques et toilettes de la salle : mise aux normes ERP
- Un inventaire des tombes est à faire. Les emplacements libres se font très rares.
- Une étude thermique de la salle polyvalente devra être faite.
- Des travaux de réfection de l'église sont prévus.
- Le portail du cimetière est à repeindre.
- L'aménagement des espaces communs des Champs Blancs est prévu. Une réunion doit être organisée avec les propriétaires.

## Organisation des vœux 2019

- Petits fours salés avec M. Barbotin. Vœux prévus le 11 janvier 2019.



Nos employés communaux mis à l'honneur :

Patricia Lusson

et Philippe Davoine



## Réunion du 17 janvier 2019

Gilles Fortier a présenté un projet de règlement du futur **PLUi**. Ce règlement a été discuté point par point. Après des observations et remarques diverses, M. Fortier nous fait savoir que la commune du Grez était la première pour cette réunion de travail et que le règlement sera soumis à toutes les autres communes de la 4CPS.

### Les projets :

Des devis vont être demandés pour le futur hangar communal.

Les 100 nouvelles chaises seront disponibles à la location à la population (1 euro par chaise).

Philippe Davoine sera embauché à plein temps au 1<sup>er</sup> avril 2019.

## Réunion du 7 mars 2019

### Arrêt des comptes et approbation du compte administratif 2018

EXERCICE 2018	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	<b>155 874.97</b>	<b>112 108.21</b>	<b>267.983.18</b>
Recettes	<b>501 501.16</b>	<b>29 976.13</b>	<b>531 477.29</b>
Résultats	<b>+ 345 626.19</b>	<b>- 82 132.08</b>	<b>+ 263 494.11</b>

Le conseil municipal a décidé d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

100 514.08 au compte recettes investissement

235 919.13 au compte excédent de fonctionnement reporté

### Vote du budget 2019

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet du budget primitif de la commune, pour l'exercice 2019, équilibré à la somme de 490 219.13 € en dépenses et recettes de fonctionnement et 320 932.08 € en dépenses et recettes pour la section d'investissement.

### Il est décidé des subventions accordées aux différentes associations :

Génération mouvement	350 €
Gym au Grez	350 €
Sapeurs pompiers	300 €
Sports et détente	200 €
Handball club de Sillé	180 €
Comice	300 €

Suite au constat que **certaines concessions du cimetière communal ont cessé d'être entretenues** et sont donc dans l'état d'abandon prévu par l'article L. 2223-17 du C.G.C.T, une liste a été établie et un plan est affiché au cimetière.

Les différentes familles pourront se manifester en mairie pour éviter toute erreur.



## Réunion du 4 avril 2019

### Vote des taxes fiscales de la commune

Madame le Maire propose au conseil municipal que les taux d'imposition restent inchangés.

#### Taux des taxes directes locales 2019 :

Taxe d'habitation	20.39 %
Taxe foncière bâti	18.72 %
Taxe foncière non bâti	28.03 %

### Délibération sur le Tissea de Sillé

Afin de favoriser les mobilités à l'échelle des communes du Pays de Sillé, il est proposé d'adhérer à ce dispositif. Le conseil municipal :

- approuve le renouvellement pour l'année 2019,
- approuve l'élargissement à compter de 2019 de ce service à la commune de Parennes
- mais refuse la mutualisation de financement.

Arrivée de la fibre optique à partir de septembre 2019 sur une partie de la commune.

Les tarifs de location de la salle polyvalente augmentent de + 2 %.

## Réunion du 9 mai 2019

### 1/ Point sur l'avancement des travaux 2019

➤ La maison passive est disponible à la location depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Le Carport va être fermé pour environ 6 000 €.

➤ Le hangar communal

Différents devis sont arrivés. Le conseil municipal demande d'élargir les demandes.

➤ La salle des fêtes

Les travaux des toilettes intérieures et extérieures sont planifiés pour septembre-octobre 2019.

Le chauffage est à revoir. Une demande de subvention à l'ADEME est à voir.

➤ École et logement :

Un premier devis pour refaire la toiture est arrivé.

➤ Aménagement des Champs Blancs

Des devis ont été établis. A suivre...

➤ Rue aux chevaux

Suite à des problèmes de glissement de terrain sur la voie communale, la commune va faire quelques aménagements ; mais, il sera demandé aux propriétaires de retenir leurs terrains.

2/ Enquête publique sur l'entreprise SAS Huttepain Aliments du 12 avril 2019 au 13 mai 2019 à Sillé le Guillaume pour augmentation de sa capacité de production, la mise en place d'une nouvelle chaufferie et la création d'une zone de lavage.

Le conseil municipal émet un avis défavorable à l'unanimité, aux vues des problèmes de nuisances des odeurs, des nuisances de transports, sur l'utilité économique et sur l'impact sur Sillé le Guillaume et son développement touristique.

### 3/ Divers

Il y a renouvellement de l'accord de l'O.N.F pour le site de Sillé plage mais sortie du camping et conservation uniquement du lac principal.

# Le Budget 2019

## Section de fonctionnement

Dépenses 490 219,13 € Recettes 490 219,13 €

**Dont**

Charges de personnels et indemnité des élus	68 910,00 €
---	-------------

Charges à caractère général	224 863,13 €
-----------------------------	--------------

Autres charges de gestion courante	67 500,00 €
Dotation amortissement	6 715,00 €
Virement à la section investissement	117 231,00 €

Subventions aux associations	5 000,00 €
------------------------------	------------

**Dont**

Report du résultat N-1 235 919,13 €

Impôts et taxes	130 900,00 €
-----------------	--------------

Dotation de l'état	104 300,00 €
--------------------	--------------

Location	16 700,00 €
----------	-------------

Autres produits gestion	2 400,00 €
-------------------------	------------

## Section d'investissement

Dépenses 320 932,08 € Recettes 320 932,08 €

**Dont**

Report Déficit N-1	82 132,08 €
Capital des emprunts remboursés	5 000,00 €
Subvention d'équipement	12 100,00 €
Travaux	
WC extérieur	24 000,00 €
Mairie	5 200,00 €
Atelier communal	46 600,00 €
Salle communale	7 400,00 €
Aménagement centre bourg	35 000,00 €
Voirie	100 200,00 €
Eclairage public	3 300,00 €

**Dont**

Virement d'ordre	6 715,00 €
Virement de la section de fonctionnement	117 231,00 €

Excédent de fonctionnement capitalisé	100 514,08 €
---------------------------------------	--------------

FCTVA	15 000,00 €
Emprunt	
Subventions	81 472,00 €



# LE PLUI - 4CPS

## Plan Local d'urbanisme intercommunal

### Extraits du projet de Projet d'Aménagement et de Développement Durable, soumis à débat au sein de tous les conseils municipaux :

- Axe 1 : Mettre en place une stratégie de développement différenciée du territoire.
- Axe 2 : Mettre en place une politique économique ambitieuse s'appuyant sur les atouts du territoire
- Axe 3 : Renforcer la vocation touristique du territoire
- Axe 4 : Préserver l'environnement et le paysage

Ces quatre axes se déclinent en 23 points :

#### **1. Répondre à la forte demande de constructions sur la première couronne des communes en contact avec Le Mans Métropole**

Cette première orientation vise à tenir compte du rayonnement de Le Mans Métropole sur les communes de la frange Est de la communauté de communes, ce qui se traduit par une croissance annuelle moyenne supérieure à celle estimée sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

#### **2. Redynamiser les constructions au niveau des deux pôles d'équilibre**

Les deux pôles d'équilibre que sont Conlie et Sillé-le-Guillaume ont connu une croissance modérée voire une décroissance pour la commune de Sillé-le-Guillaume. L'objectif est de redynamiser ces deux pôles qui abritent l'essentiel des commerces et des services du territoire. Au-delà de la réalisation de lotissements, une politique de réhabilitation des anciens logements devra être lancée dans les années à venir, et plus particulièrement au niveau du centre bourg de Sillé-le-Guillaume.

#### **3. Favoriser la reprise des logements vacants**

Le PLUi fixe la réduction sur le territoire de 75 logements vacants au cours des 15 prochaines années, soit 10% des besoins en nouveaux logements, ce qui permettrait d'économiser 5 hectares de terre agricole.

#### **4. Diversifier l'offre en logements pour mieux fluidifier le parcours résidentiel**

Le PLUi fixe des objectifs sur la typologie de logements. Au cours des 15 prochaines années, dans les nouvelles opérations de lotissements, les logements économes en espace (- de 400 m<sup>2</sup>) devront représenter :

- Pôle principal : 15% des logements créés
- Pôle relais : 10% des logements créés
- Pôle Polarisé + : 10% des logements créés
- Pôle Polarisé : 10% des logements créés

#### **5. Varier les densités des constructions en fonction de l'attractivité du territoire**

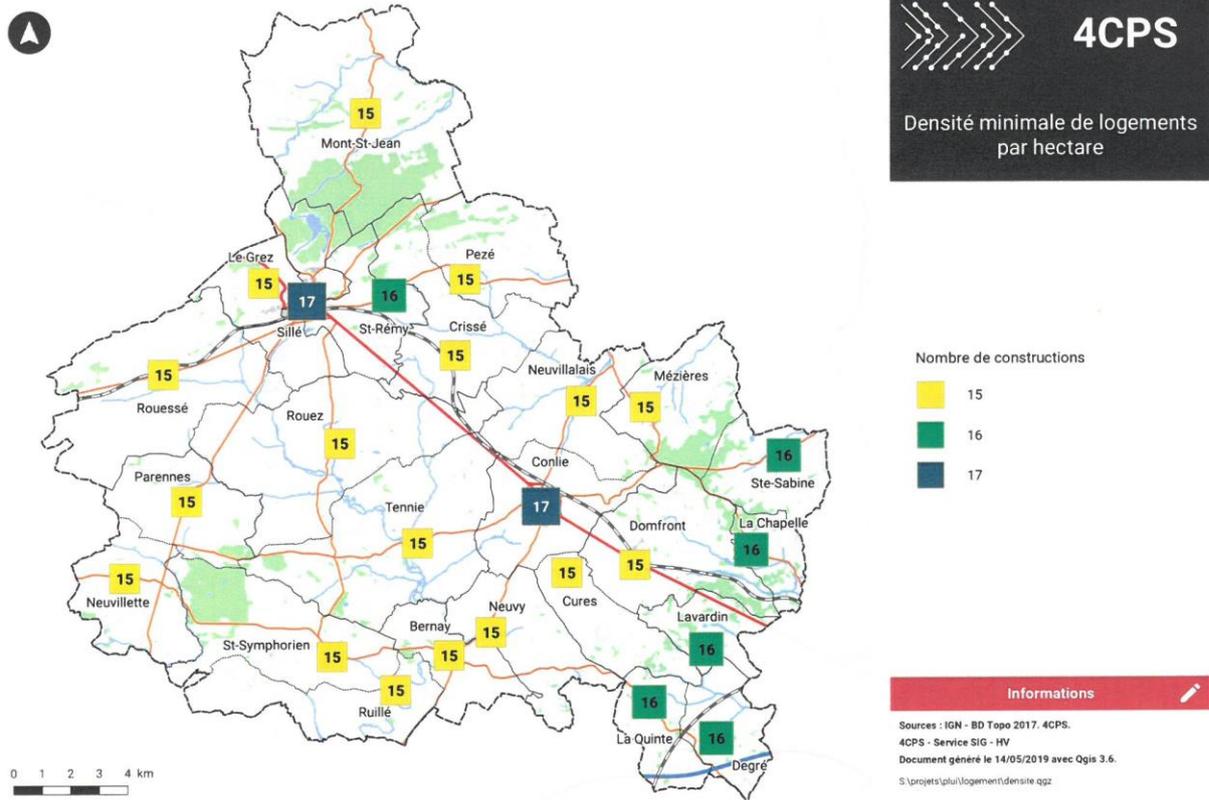
Varier les densités des constructions permettra de rééquilibrer partiellement l'attractivité des différentes communes du territoire.

En tenant compte de ces quatre éléments, il a été défini trois densités différentes :

- 17 logements/hectare pour les communes centres (Sillé le Guillaume et Conlie).
- 16 logements/hectare pour les communes en interface avec Le Mans Métropole
- 15 logements/hectare pour les autres communes

#### **6. Améliorer la répartition des services à la population sur le territoire**

Territoire rural, la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé a su répartir par le passé les services sur l'ensemble du territoire. La volonté des élus, à travers le PLUi, est de maintenir cette répartition, même si des évolutions sont à attendre.



## 7. Mettre en place une politique de déplacement au cœur du projet de développement territorial

le PLUi souhaite s'inscrire pleinement dans le programme de mobilité durable en :

- En intensifiant, autant que possible, l'urbanisation à proximité des haltes,
- En poursuivant les aménagements susceptibles de favoriser l'accessibilité et l'intermodalité des haltes TER et, par ce biais, le rabattement de la population (gestion du stationnement voiture/vélo, développement des liaisons douces, etc.)

Une politique identique peut être menée vis-à-vis des autres réseaux de transports collectifs : réseau Aléop, réseau SETRAM pour les communes limitrophes de l'agglomération, futures lignes express périurbaines. Le réseau d'aire de covoiturage devra également être renforcé sur le territoire.

## 8. Prévoir le développement de l'activité économique autour de la ligne de chemin de fer

Le territoire a pour atout majeur la ligne électrifiée de chemin de fer Rennes-Paris. Cette voie a fait l'objet de grands travaux d'entretien, laissant présager d'une utilisation importante de cet axe pour les lignes TER, mais également pour le transport de marchandises. Avec la création de la ligne grande vitesse, des créneaux ont été libérés. De plus, afin de permettre la réduction de gaz à effet de serre lié au transport routier, les industries devront à moyen terme recourir plus fréquemment au transport ferroviaire.

Le PLUi, afin de ne pas rater cette transition dans le transport de marchandises, doit prévoir le développement de zones d'activités aux abords immédiats de la ligne de chemin de fer.

## 9. Renforcer les zones d'activités économiques sur les pôles majeurs

Le territoire intercommunal dispose de deux zones majeures d'activités : une à Conlie et une deuxième à Sillé-le-Guillaume. La zone d'activités des « 4C » à Conlie est actuellement complète. Une extension mesurée est déjà prévue à moyen terme sur une surface de 2 hectares.

La zone d'activités « La Mardelle » – le Bois des Cours » de Sillé-le-Guillaume dispose actuellement de 3 hectares aménagés à la vente. Dans le PLU de Sillé-le-Guillaume avait été mis en réserve une extension de 10 hectares qui sera maintenue dans le PLUi.

## **10. Permettre le développement mesuré des zones d'activités existant dans les communes périphériques**

La demande reste forte pour la zone de Bernay en Champagne, grâce à sa localisation géographique. Le PLUi devra permettre l'extension mesurée de cette zone afin de répondre à la demande d'artisans ne souhaitant pas s'implanter à Conlie ou à Sillé-le-Guillaume.

Une demande existe pour l'implantation à proximité du Mans. Le POS de Domfront en Champagne dispose d'un secteur de 10 hectares à l'Ouest du bourg de Domfront en Champagne. Le PLUi maintiendra cette zone, pour un développement à moyen terme en fonction de la demande des entreprises.

Les zones d'activités de Tennie et de Rouessé-Vassé ne seront pas développées.

## **11. Faciliter l'implantation de toutes petites entreprises**

Les entreprises hors zones d'activités sont nombreuses sur le territoire et représentent une part non négligeable de l'emploi sur le territoire. Il est donc important de permettre à certaines d'entre elles de naître, se développer de manière raisonnée hors des zones d'activités.

## **12. S'appuyer sur les richesses du territoire pour conforter l'économie agricole, forestière et touristique**

Une large partie du territoire intercommunal est occupée par des espaces à vocation agricole ou forestière. Ces espaces servent de support à des activités économiques qu'il convient de pérenniser et conforter dans le cadre du PLUi.

L'activité agricole a un double rôle à jouer sur le territoire :

- Un rôle économique par la création d'emplois et la production de biens alimentaires,
- Un rôle dans l'animation et la gestion des paysages ruraux.

Le maintien d'une activité agricole viable et dynamique nécessite de :

- Préserver au maximum les terres agricoles de l'urbanisation afin de redonner une visibilité à long terme aux exploitations agricoles.

Le volume des surfaces agricoles devra être conforté voire augmenté dans le PLUi comparativement aux documents d'urbanisme communaux.

Le PLUi encadre strictement les possibilités d'implantation de nouveaux tiers à l'activité agricole en campagne.

## **13. Permettre à l'agriculture de développer des activités annexes**

Pouvant être une source de revenu complémentaire permettant de limiter la fluctuation des revenus des agriculteurs et agricultrices, le PLUi devra permettre le développement des activités « annexes » comme :

- La transformation de matières premières en produits finis (création de laboratoire de transformation, etc...)
- La vente à la ferme (création d'espace d'accueil et de vente)
- L'hébergement touristique (gîtes et chambres d'hôtes)
- Le développement de fermes pédagogiques...

## **14. Renforcer l'attractivité du pôle de Sillé Plage**

Le site de Sillé Plage est un site naturel classé, domaine privé de l'Etat dont la gestion a été confiée à l'Office National des Forêts. Toute évolution de ce site est soumise à l'autorisation préalable de cet organisme d'Etat (DREAL).

Néanmoins, le PLUi doit permettre l'évolution de ce site, en accord avec l'O.N.F. Cela passera par la possibilité de constructions de nouveaux bâtiments. Ces futurs bâtiments, s'ils étaient amenés à être créés devront être en structure légère, de préférence en bois et surtout démontables afin de limiter leur impact sur le milieu forestier, le lac et son environnement.

## **15. Mettre en valeur le patrimoine bâti du territoire**

Le territoire intercommunal dispose d'un patrimoine bâti intéressant. Au-delà des grands patrimoines comme le Château de Sillé ou de « Sourches », il y a le petit patrimoine comme les granges à pile, typiques de ce secteur de la Sarthe, les lavoirs, mais aussi des beaux corps de fermes souvent visibles des sentiers de randonnées.

Le PLUi doit permettre la préservation et la restauration de ce patrimoine, par le biais de son règlement écrit et graphique.

## **16. Améliorer les sentiers de randonnée et créer des sentiers thématiques**

De nombreux sentiers de randonnée maillent le territoire permettant de découvrir le patrimoine bâti mais aussi naturel.

L'utilisation de chacune des boucles du territoire est très hétérogène. Le PLUi permet d'avoir une réflexion plus large sur l'importance des différentes boucles. Il permet également de créer des connexions entre certaines d'entre-elles.

Le PLUi permet également d'identifier de nouvelles boucles à créer, qui sont basées sur des thématiques comme l'eau, le patrimoine, le patrimoine agricole ou l'histoire. Cela se traduit dans le PLUi par des emplacements réservés.

## **17. Faciliter le développement des différents modes d'hébergement touristique**

Il y a un déficit d'hébergement touristique sur le territoire et plus particulièrement d'hébergement hôtelier. Pour compenser ce manque, les chambres d'hôtes et les chambres à la ferme se sont développées sur le territoire.

Le PLUi permet le changement d'affectation de bâtiments agricoles pour la création de gîtes ou chambres d'hôtes. Une attention particulière a été portée à ce que cette activité n'ait pas d'impact négatif sur l'activité agricole. Dans ce cadre, aucune construction nouvelle ne pourra être créée, hors agglomération, pour l'hébergement touristique

## **18. Permettre l'installation d'activités liées au tourisme en milieu « agricole - naturel »**

Sur le territoire, plusieurs demandes d'installation d'entreprises liées au tourisme ont été faites au cours de ces dernières années. En particulier, des activités de chiens de traineaux et centres équestres. L'installation de ces entreprises est incompatible avec le milieu urbain et les zones d'activités économiques.

Le PLUi permet l'implantation de ces entreprises en zone agricole et naturelle sous condition.

## **19. Protéger et préserver les haies « techniques »**

Le PLUi a déterminé des haies dites techniques, c'est-à-dire qui ralentissent l'écoulement des eaux de pluies, mais qui maintiennent également les sols. Le PLUi identifie seulement les haies techniques pouvant apporter un risque à la population en cas d'arrachage (coulée de boue sur les routes, inondations, etc.). L'arrachage de ces haies identifiées sera soumis à l'accord préalable de la collectivité.

## **20. Préserver les milieux naturels (massifs boisés, cours d'eau et plans d'eau, zones humides)**

La Trame Verte et Bleue intercommunale intègre :

- les réservoirs de biodiversité structurants correspondant aux espaces rattachés au réseau Natura 2000, identifiés comme ZNIEFF ou longeant les principales vallées du territoire,
- les réservoirs de biodiversité locaux (noyaux complémentaires) intégrant les massifs forestiers et les secteurs à forte densité de mares et d'étangs,
- les corridors écologiques reliant ces différents réservoirs de biodiversité entre eux et notamment ceux s'appuyant sur le maillage bocager et les zones humides.

## **21. Œuvrer au développement des énergies renouvelables et à la préservation des ressources naturelles.**

La protection de la ressource en eau sera opérée tant en termes quantitatif que qualitatif.

Le PLUi porte les ambitions nationales en matière de réduction des émissions de gaz à effets de serre en engageant toute action permettant de limiter l'usage de l'automobile dans les déplacements quotidiens de proximité et d'inciter aux modes actifs de déplacements.

Le PLUi favorise :

- la lutte contre la précarité énergétique en excluant toute disposition réglementaire susceptible d'entraver l'amélioration énergétique du bâti,
- la mise en œuvre de projets destinés à la production d'énergies à partir de ressources renouvelables (solaire, éolien, bois, méthanisation, géothermie) dès lors que ces projets s'inscrivent dans la politique générale du PADD en faveur de la protection des espaces agricoles et naturels, des paysages et du patrimoine.

## 22. Améliorer le paysage urbain et l'inscrire dans la durabilité (végétalisation des zones de contact avec la campagne, architecture, etc.)

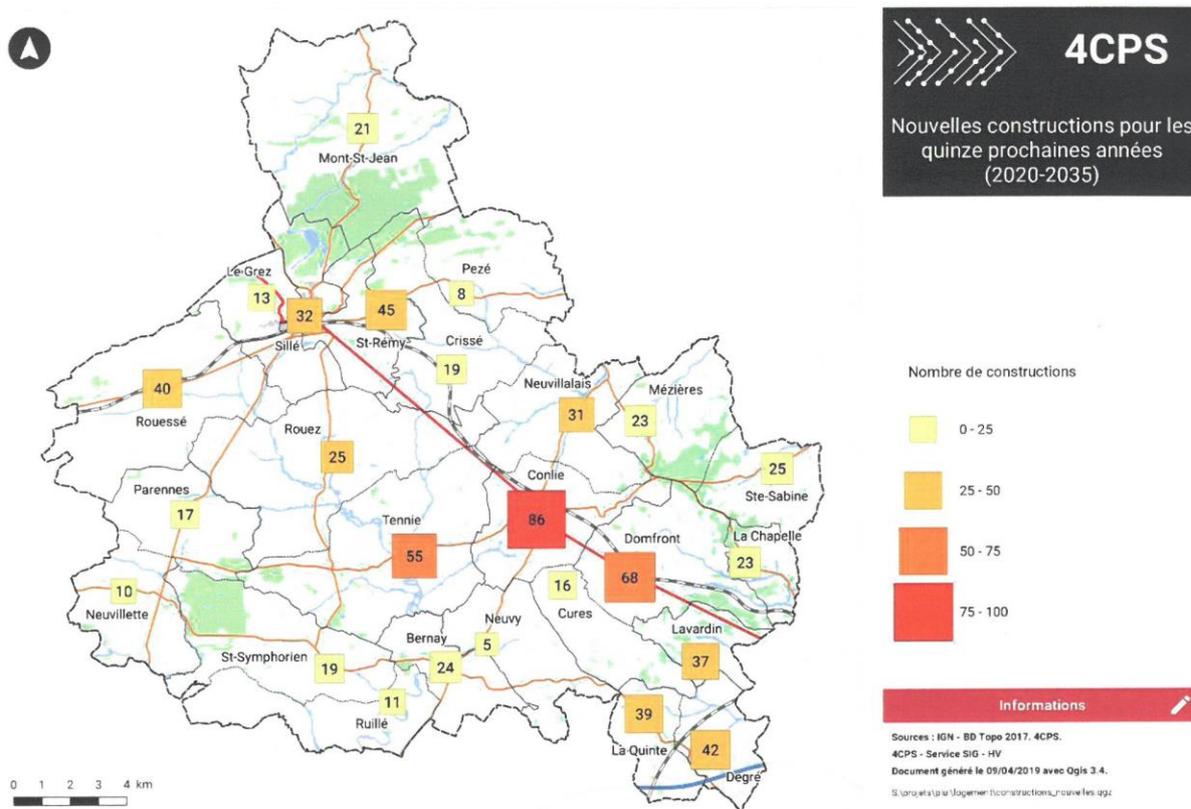
Cette orientation s'inscrit comme une synthèse de celles déclinées précédemment.

Elle induit de prendre en compte, dès la phase de mise en place du PLUi, l'ensemble des principes de développement durable et de veiller à leur mise en œuvre dans les futures opérations d'aménagement menées sur le territoire.

L'objectif est de permettre l'intégration de nouveaux quartiers ou zone de développement urbain dans leur environnement urbain, naturel et paysager.

## 23. L'économie d'espace dans le PLUi

Aujourd'hui, sur le territoire intercommunal, il existe encore 119 hectares de surfaces urbanisables non urbanisées pour la construction d'habitations, à travers les différents documents d'urbanisme existants (12 PLU, 1 POS et 3 cartes communales). L'objectif du PLUi est de rapporter cette surface urbanisable à moins de 50 hectares, pour les prochaines 15 années, soit une réduction de 58 % de terres potentiellement retirées à l'activité agricole.



**DONNEZ VOTRE AVIS / PLUi SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES !**

### **Le lotissement de la Guérenne**

Le lotissement communal restera bien-entendu constructible dans le futur PLUi. Il propose 9 terrains de taille variée mais dont les superficies avaient été étudiées pour permettre une économie d'espace agricole.

Libre de constructeurs, il propose une localisation idéale, aux portes de la ville de Sillé (lycée, gare, commerces...) mais aussi tout près de la forêt, dans un écrin de verdure, à 15 euros le m<sup>2</sup> !

Il permet les garages sur les parcelles. Il s'y applique la Réglementation Thermique actuellement en vigueur (rien de plus). Il incite juste à la mise en place de clôtures végétales, à l'utilisation des énergies renouvelables, à la récupération des eaux de pluie, et à la mise en œuvre de matériaux durables : tout ça est dans l'air du temps !

## Fréquentation globale

Synthèse nombre de clients par origine 2018	Mercredi hors été	Mercredis été	Samedi	Total	Quote part
Crissé	29	6	0	35	9%
Le Grez	0	0	0	0	0%
Mont Saint Jean	3	0	0	3	1%
Pezé le Robert	28	4	0	32	8%
Rouessé - Vassé	76	5	0	81	21%
Rouez	41	4	0	45	11%
Saint Remy de Sillé	136	13	0	149	38%
Sillé le Guillaume	42	6	0	48	12%
Total	355	38	0	393	100%

Synthèse nombre de courses 2018	Mercredi hors été	Mercredis été	Samedi	Total
Aller : vers Sillé-le-Guillaume Centre ou Plage	77	7	0	84
Retour : vers les communes	77	7	0	84
Total	144	14	0	158

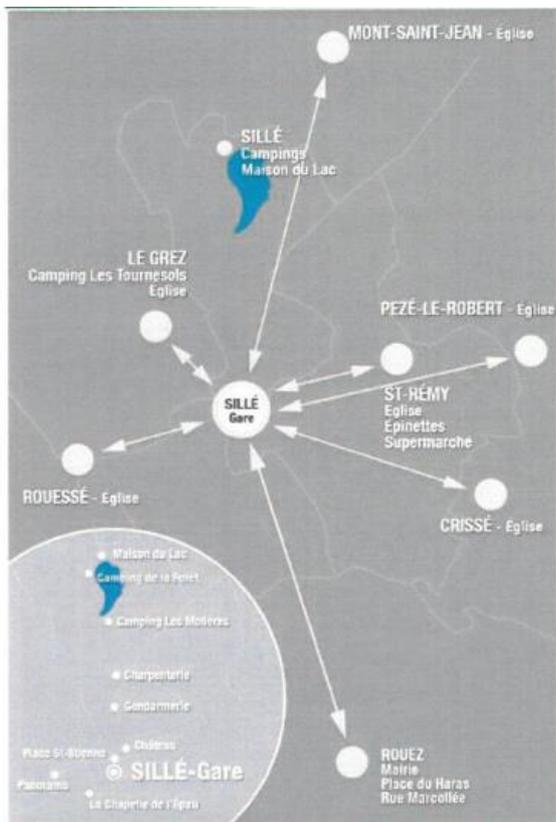
Nombre de jours potentiellement déclenchables	
Mercredis hors été du 1er/01 au 04/07 inclus + du 05/09 au 26/12 inclus	44
Mercredis été du 11/07 au 29/08 inclus (1 férié le 15/08 non comptabilisé)	7
Samedis été du 11/07 au 1er/09 2018 inclus (1 férié le 14/07 non comptabilisé)	7
<b>Total</b>	<b>58</b>

Fréquentation 2017	Mer	Mer été	Sam	Total
Total client par origine	159	26	12	197
Total courses	88	19	6	113
Client par course				1,7

393 clients transportés sur 158 courses déclenchées en 2018 VS 197 clients et 113 courses en 2017.

Soit le double de clients transportés en 2018.

Aucune course n'a été déclenchée sur un samedi pendant l'été 2018 (la fréquentation du samedi était déjà en déclin en 2017).



### Réservation

Réservez votre transport auprès de la centrale de mobilité TIS.  
Possibilité de réserver plusieurs déplacements à la fois.



### Centrale de mobilité TIS : 02 43 39 90 72

À votre disposition du lundi au vendredi : 8h30-17h et le samedi 8h30-12h30, et durant les horaires d'été du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h.



### Limite de réservation

Réservation possible entre **1 mois** et jusqu'à la veille de votre déplacement à 17h.

**Un service à votre disposition...  
Pour 1 euros !**

## L'église Saint-Nicolas -2-

Dans l'église, un petit « papier » en latin, collé sur un carton, était accroché, avant la restauration intérieure de l'hiver 2000-2001, sous la statue de St-Nicolas. (photo ci-contre)

Des questions se posent:

- a-t-il été découpé dans un document? Lequel?
- de quelle époque date-t-il?

Mais il affirme que l'église est bien dédiée à St-Nicolas

St-Nicolas fut évêque en Turquie au IV<sup>ème</sup> siècle. Ses reliques furent ramenées à Bari en Italie à la fin du XI<sup>ème</sup>; puis quelques fragments en Lorraine. Cette région d'Italie était alors sous domination normande. Il faut se rappeler que c'est aussi à cette époque que le normand Guillaume le Conquérant vint à Sillé (en 1073). Est-ce pour cela que le nom de Saint-Nicolas est arrivé au Grez ??



Titularis  
Ecclesie.  
S. Nicolai.

La bannière de procession de l'église du Grez et la statue, toutes deux du XIX<sup>ème</sup>, évoquent la légende du XIII<sup>ème</sup> dans laquelle St-Nicolas ressuscite trois petits enfants.

( à noter la disproportion de St-Nicolas par rapport au saloir et aux trois petits enfants, ceci pour mettre en valeur le saint).

Début XIX<sup>ème</sup>, la fête patronale ou assemblée se déroulait encore le dimanche le plus près du 6 décembre, fête de St-Nicolas; ( elle fut déplacée ensuite au dernier dimanche d'Avril ).

Dans le Maine, d'après la légende, St-Julien, évêque du Mans au IV<sup>ème</sup> siècle, fit jaillir des sources.

Ici, au Grez, St-Nicolas n'est jamais venu, mais une légende orale transmise de génération en génération évoque aussi l'eau, les sources, la fontaine Saint-Nicolas (photo en bas à gauche) et même la carrière St-Nicolas!

En 1792, dans les délibérations de l'an I de la République, la jeune commune est nommée, comme l'était la paroisse auparavant:

«Saint-Nicolas du Grez»



Sources : Poche 1829 ; le Vieux Sillé de M. Terreau Archives dép  
Texte photos A.Ny

# Suite de la visite des fermes

## A La Ferme de la « cheminée » Bientôt des poules pondeuses biologiques

Originaire de Picardie, près de la frontière belge, M. Bruno Delaporte est venu, un lundi de Pâques, en Sarthe...Il visite plusieurs fermes et tombe sous le charme de la ferme de la cheminée.

Bocage, prairies, forêt... Une petite ferme d'une vingtaine d'hectares... C'est décidé... C'est là qu'il viendra s'installer pour réaliser son projet : un poulailler de poules pondeuses biologiques.

Les premières poules arriveront dès la fin de l'année 2019.

C'est un poulailler de 2 X 3000 poules dont les œufs seront collectés pour LOEUF.

Deux des 3 poulaillers de volailles de chair continueront en volailles de chair biologiques.



### La vie d'une poule de Loué

Elles arrivent dans le poulailler de ponte à l'âge de 17 semaines  
Elles sortiront sur un parcours biologique de 5 ha dès l'âge de 24 semaines

Elles restent là jusqu'à l'âge de 72 semaines

**Les œufs seront ramassés tous les jours**

Aucun antibiotique ne pourra être distribué

Et l'utilisation de phytothérapie et homéopathie seront la règle.

# Le centre équestre de la Châtaigneraie

Si depuis l'ouverture du centre équestre au GREZ, l'équitation rime avec tradition, en 2019, la culture s'invite aux écuries....

Le 27 avril une représentation s'est déroulée au club devant une cinquantaine de spectateurs : une farce paysanne de Roger Martin du Gard "Le testament du Père Leleu ".



Dans la continuité du spectacle et en association avec le centre équestre, Stephan Hersoen proposera un stage équitation/théâtre la première et la dernière semaine des vacances d'été. (Renseignements et inscriptions au CEC).

Nous pensons aussi ouvrir nos portes, en septembre, aux journées du patrimoine et faire découvrir les écuries aux amoureux des belles pierres.

Nous décalerons donc les journées du patrimoine et du cheval (fête du cheval, avec des animations déguisées) qui coïncident souvent...

Vous pouvez aussi visiter nos installations à d'autres occasions : stages d'été du 8, 15 & 22 juillet et semaine du 26 août, ou simplement pour partir en promenade à cheval... Le centre équestre propose des Forfaits Découverte de 3 séances pour essayer sans s'engager à l'année.

N'hésitez pas : l'entrée est libre !!

A bientôt donc..

Pierre-Olivier DOUESNARD  
Centre Equestre de la Châtaigneraie  
[ce-chataigneraie@orange.fr](mailto:ce-chataigneraie@orange.fr)



# Le camping des Tournesols

Le camping les Tournesols continue d'investir dans des locatifs car la demande est de plus en plus forte pour des équipements confortables avec un bon niveau d'équipement. Quatre bungalows toilés basiques ont donc été remplacés par quatre mobilhomes neufs grand confort de 24m<sup>2</sup> avec 2 chambres, un canapé convertible, douche XXL, TV, micro-ondes, terrasse en bois surélevée de 21m<sup>2</sup> sans vis-à-vis. Ils ont été testés par différentes familles depuis l'ouverture du camping et ils sont très appréciés. Ils peuvent recevoir jusque 6 personnes.



Nous avons reçu à l'Ascension le rassemblement annuel de la Royal Association avec plus de 80 personnes dans une ambiance très conviviale.



Le camping bénéficie d'une reconnaissance très forte de la part d'organismes incontournables comme le Guide du Routard, le Petit Futé ou le Guide Michelin et il est très bien noté sur les réseaux sociaux comme Tripadvisor, booking.com, etc... Vous pouvez nous suivre sur Facebook.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Remond & Laetitia Hooghjemstra

Camping les Tournesols\*\*\*

Le Landereau

72140 Le Grez

Tel. 02 43 20 12 69

[www.campinglestournesols.com](http://www.campinglestournesols.com)



# La vie des associations

## *Généralions-Mouvement des Aînés Ruraux du Grez*

Le club regroupe 18 passionnés de jeux de cartes et de société, le 3e Jeudi de chaque mois.

Prochaine sortie : journée découverte du PAYS MAROLLAIS, le vendredi 30 août.

Pour tout renseignement, contactez Gérard MASSON, Président tel 02 43 20 02 10



## *UNC AFN Soldats de France, Section 72140 Le Grez*

**Mercredi 8 mai** a été célébré la commémoration de l'armistice. La messe a eu lieu en l'église de Rouessé-Vassé pour les 10 communes du canton.

Après la cérémonie religieuse : rendez-vous place de la mairie du Grez, défilé au cimetière, dépôt de gerbes au monument aux morts, appel aux morts, minute de silence, chant de la Marseillaise. Au retour, à la salle des fêtes, un vin d'honneur était offert par la municipalité aux membres présents.



Collecte des bleuets : montant 45 euros, 40 % versés à l'association AFN du Grez et 60 % à l'ONAC. Merci aux bénévoles et généreux donateurs.

La commémoration du **11 novembre** sera célébrée à 10h en l'église de Neuville en Charnie.

**Notre association recrute de nouveaux adhérents :**

Prendre contact avec le Président Michel BOUCHER tél : 02-43-20-12-92

Il y a 75 ans, en 1944, souvenirs de guerre

Dans la nuit du 2 au 3 Août 44, vers minuit, un camion de l'armée allemande sautait sur une mine sur la route de Mayenne, entre Salvert et le haut de la côte de la Montjoie (col de la Galerie) ; La mine avait été posée par les résistants.

Les témoins parlèrent d' « un vrai feu d'artifice ! » dans la nuit .Ce camion emmenait des munitions, non assemblées, vers l'ouest de la Normandie. Des douilles d'obus furent projetées aux alentours. Les habitants du bourg eurent très peur. ....il n'y eut pas de représailles !

Annie Nicolaï

## *Association Le Tardinier Sarthois*

La section de Sillé-Conlie de l'association Le jardinier sarthois compte environ 400 personnes passionnées de jardinage.

Cette année, comme tous les ans, l'association participera aux comices agricoles, et notamment à celui de Rouez, le 17 et 18 août prochain.

De plus, un loto aura lieu le dernier week-end de novembre.

**Rejoignez l'association !**

**Pour tout renseignement, contactez :**

Mme LEROY au 02 43 20 25 06 (présidente)

## *Association La Gym au Grez*

Prévoyez votre rentrée sportive : inscriptions dès maintenant pour septembre 2019 !

Pour une séance tous les mardis de 20 h 45 à 21 h 45 à la salle des fêtes, avec Manu Desiles.  
96 euros l'année : la séance revient à 2 euros environ !

Pour tout renseignement : 06 74 86 08 72

Christine CHAUVEAU Présidente

*Rejoignez-nous !  
Bonne ambiance  
assurée !*



## LE COMITÉ DES FÊTES

### *Randonnée gourmande*

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, nous organisons notre randonnée gourmande le **samedi 14 septembre prochain**.

Cette date est spécifique pour l'année 2019 et nous reviendrons bien sûr à une date début juillet pour les prochaines années.

Nous vous proposons comme les années passées deux circuits, l'un de 8km et l'autre de 12km. Comme nous serons en automne et que la nuit vient plus tôt à cette époque de l'année, **les départs se feront dès 16h et ce jusqu'à 17h maximum**, et ce toujours à partir de la ferme du Plessis.

A l'issue de la marche, un repas (cochon grillé) vous sera servi à la ferme du Plessis.

**Les tarifs sont de 13€ pour les adultes et de 9€ pour les enfants de moins de 12 ans.**

Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès des membres du Comité des fêtes.

Merci d'avance pour votre participation.

Patrice COME

02 43 20 81 83



# « Le Grez : École, Nature et Histoire »

Voici un petit bilan de ce qui a été fait depuis l'écho du Grez de décembre et quelques dates à venir .

## à l'Ancienne École (école-musée) :



En toute fin d'année 2018, le 18 décembre, la Ligue de l'Enseignement de la Sarthe (avec sa secrétaire Nathalie Kunde-Hoguet) avait choisi l'ancienne école du Grez pour une rencontre-débat sur la laïcité - loi 1905 entre une classe de 1ère du lycée Montesquieu du Mans et trois intervenants. Cette rencontre était animée par le professeur d'histoire.

En préambule, l'histoire de l'école du Grez leur était présentée,

Le documentaire vidéo est consultable sur le site de ligue de l'enseignement de la Sarthe

- partie 1, histoire de l'école du Grez : <https://www.youtube.com/watch?v=8aCpZrMcdVs>

- partie 2 débat sur la laïcité :

[https://www.youtube.com/watch?v=H\\_P2730jbuw](https://www.youtube.com/watch?v=H_P2730jbuw)

Ce printemps, les visites ont repris le 22 mars ; en mai, un étudiant de la fac d'histoire du Mans est venu pour découvrir ce que pouvait être l'ambiance d'une classe fin XIX<sup>ème</sup> et trouver des exemples de relations entre parents et institutrice, sujet de son mémoire. Samedi 31 mai, l'ancienne école accueillait en fin d'après-midi une soixantaine des motards venus au camping Les Tournesols pour leur rassemblement annuel. Et le 7 juin, un groupe de l'Essonne .

Voici quelque dates de visites à venir (réservées à ce jour) :

20 juin : 13h30 -14h : rencontre classe de CM1 de la Millese avec résidents d'EHPAD du Mans

25 juin : 10h30 et 13h30 classe de CE1 de St-Georges -du-Bois (72)

27 juin : 10 h classe de CP CE1 CE2 de Châtres-la-Forêt (53)

1er et 20 septembre : après midi groupes par Sarthe-Tourisme

Octobre (9, 11, 16, 18, 29 et 31) : visites de l'Ecole par le CCAS de la ville du Mans des résidents de différents EHPAD du Mans puis goûter à la Mare (Association Le Sel de la Culture) au Grez.

## Histoire :

Les enregistrements de témoignages de trois anciens élèves sont maintenant mis par écrit et leur relecture se poursuit. Beaucoup de photos anciennes du village (école, fêtes, vues du bourg, travaux des champs) sont numérisées, mais restent la fin du XX<sup>ème</sup> (kermesses, « assemblée », 1<sup>er</sup> comice en 1998, ...) et le début du XXI<sup>ème</sup> siècle ! Merci aux personnes qui ont prêté leurs photos et d'avance merci à celles qui le feront. On continue !



remise des prix 1938 ou 1939 - Mme E. Launay institutrice

## Au Gre'z de la lecture :



Le moulin de Boisard

Pour faire suite à la présentation du livre « la meunière de Boisard » (au Gre'z de la lecture 2018), nous nous sommes rendus le 22 mars à Oizé (sud Sarthe), au moulin de Boisard, puis à La Fontaine-Saint-Martin pour une visite du village et de la maison de Louis Simon (villageois du Maine au XVIII<sup>ème</sup>). Bel après-midi très ensoleillé ! En retour, des membres de l'association les Amis de Louis Simon, qui avaient préparé ces visites et qui nous avaient accueillis, sont venus au Grez, le 13 avril.

Le 11 mai, au Gre'z de la Lecture rassemblait 12 personnes. Après la présentation des deux livres, la discussion continuait autour d'un verre de l'amitié et l'échange de livre.



Un peu d'histoire avec le livre  
La fontainière du Roy de Jean Diwo



et un peu de géographie avec  
L'aventurière des sables de Sarah Marquis

Ce récit d'aventures dans le désert australien sera complété par un

diaporama sur l'Australie le 9 Août à 17h30 (gratuit dans l'Ancienne Ecole).

## Balade - Nature : le 8 Août

Le départ se fera de l'école à **16h30** pour environ 3km à la découverte des « terrouesses », nom local des arbres « têtards ».

Retour vers 18h 30 – gratuit - ouvert à tous (enfants accompagnés).

## Journées européennes du patrimoine (JEP) :

### le samedi après-midi 21 septembre (de 14h à 17h)

Au programme : visite libre/commentée de l'ancienne école, dictée du certificat  
visite libre de l'église, présentation sur le clocher et les cloches,  
photos du village et de terrouesses.

Habitants du Grez et membres de l'association, nous vous attendons nombreux !



Contact : 02 43 20 00 85 legrez-ecole-nature-histoire@laposte.net

# Le SEL de la Culture

## Événement pivot de l'année 2019 pour l'Association...

Les deux fondatrices et principales protagonistes de l'association « Le SEL de la Culture », Sylvie CREPIN et Marie-Hélène GRILLEAUD, ont célébré leur mariage, le samedi 25 mai dernier, à la mairie du Grez, en présence de Bayard, de leurs familles et de leurs amis. Après la cérémonie civile menée de main de maître par Mme Martine COTTIN, maire du Grez, et une cérémonie spirituelle orchestrée avec cœur et bienveillance par Mme Charlotte ALLIOT, les festivités se sont brillamment déroulées au « Gîte du Lac », dans un bel esprit de partages, d'échanges, d'émotions et de beaucoup de joie !!!...



## Avant ce mois de mai... la permaculture était toujours à l'honneur à La Mare...

En effet, nous avons bénéficié d'une « aide musclée » avec la belle présence de Gabriel pour nous aider à construire une nouvelle butte de plantation ! Petit reportage photo pour tout comprendre...



Du carton, des bûches, des branchages et des feuilles, de la cendre, de l'herbe, de nombreuses brouettes de terre compostée... et encore de l'herbe... puis... de la paille !!!



## Et après ??? Place aux plantations !... Permaculture soignée ou « agriculture sauvage » ? A suivre...



« Le SEL de la Culture » : 09 82 520 600 / 06 65 09 67 29 / [www.leseldelaculture.fr](http://www.leseldelaculture.fr)

# Juillet

## VENDREDI 19

14H30

### VISITE : L'HUILERIE ST-JULIEN

📍 Saint-Julien le pauvre  
72240 Neuvy-en-Champagne

📞 02 43 77 03 11  
5€ par personne • Sur réservation

## SAMEDI 20

DÉPART 14H

### BALADE EN HISTOIRE

📍 Musée de la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale  
72240 Conlie

📞 02 43 29 39 49  
3€ par personne  
Gratuit pour les moins de 12 ans

## DIMANCHE 21

10H À 18H

### FÊTE MÉDIÉVALE

📍 Château de Sillé-le-Guillaume  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 02 43 14 23 43 / 02 43 52 15 15  
Gratuit



## JEUDI 25

18H

### BALADE COMMENTÉE

📍 Place de la République  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 06 83 37 06 49  
2€ par personne • Enfants : gratuit

## DIMANCHE 28

TOUTE LA JOURNÉE

### COURSES DE PONEYS

📍 Hippodrome, route de Sillé-Plage  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 the.knights@orange.fr  
Gratuit

# Août

## JEUDI 1<sup>ER</sup>

18H

### BALADE COMMENTÉE

📍 Place de la République  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 06 83 37 06 49  
2€ par personne • Enfants : gratuit

## DIMANCHE 4

14H

### FESTIVAL DE LA FORCE

📍 Centre Ville  
72240 Tennie

📞 3€ par personne

## JEUDI 8

18H

### BALADE COMMENTÉE

📍 Place de la République  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 06 83 37 06 49  
2€ par personne • Enfants : gratuit

## DIMANCHE 11

11H30 REPAS • 14H30 1<sup>ER</sup> DÉPART

### COURSES HIPPIQUES

📍 Hippodrome, route de Sillé-Plage  
72 140 Sillé-le-Guillaume

📞 02 43 20 10 02 • 02 43 20 25 03  
5,5€ par personne (15€ le repas)



## JEUDI 15

18H

### BALADE COMMENTÉE

📍 Place de la République  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 06 83 37 06 49  
2€ par personne • Enfants : gratuit

## SAMEDI 17 & DIMANCHE 18

TOUTE LA JOURNÉE

### COMICE AGRICOLE DU PAYS DE SILLÉ

📍 Centre Ville  
72140 Rouez-en-Champagne

📞 Gratuit

## DIMANCHE 29

9H

### SORTIE MYCOLOGIQUE EN FORÊT DE SILLÉ

📍 Parking Sillé-Plage  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 02 43 20 10 32  
2€ par personne / Sur inscription

## SAMEDI 31

TOUTE LA JOURNÉE

### RAID OX TERRA

📍 Sillé-plage  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 www.raidox72.fr  
Sur inscription

# Septembre

## MERCREDI 4

15H30

### ATELIER COLLAGE

📍 Château de Sillé  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 02 43 14 23 43 • 02 43 52 15 15  
Plein tarif : 3€ • Tarif réduit : 2€

## VENDREDI 6

DÉPART 20H, JUSQU'AU DIMANCHE

### PÊCHE AMICALE CARPE DE NUIT

📍 Grand Étang  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 associationpecheursille@gmail.com  
Sur inscription à Sillé-Plage

## DIMANCHE 8

14H30

### DIMANCHE DE CARACTÈRE

📍 Place de la République / Château  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 02 43 14 23 43 • 02 43 52 15 15  
Plein tarif : 5€ • Tarif réduit : 4€  
Gratuit moins de 5 ans

## AGENDA DE L'ÉTÉ

## MERCREDI 11

15H30

### ATELIER COLLAGE

📍 Château de Sillé  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 02 43 14 23 43 • 02 43 52 15 15  
Plein tarif : 3€ • Tarif réduit : 2€

## SAMEDI 21 & DIMANCHE 22

10H30 À 18H

### JOURNÉE EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

📍 Château de Sillé  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 02 43 14 23 43 • 02 43 52 15 15  
1€ par personne

DÉPART 14H

### BALADE EN HISTOIRE

📍 Musée de la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale  
72240 Conlie

📞 02 43 29 39 49  
3€ par personne  
Gratuit pour les moins de 12 ans

## DIMANCHE 22

TOUTE LA JOURNÉE

### LA GAMELLE TROPHY

📍 Sillé-Plage  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 06 52 92 43 76  
Sur inscription • Visiteurs : gratuit



# Octobre

## VENDREDI 4

DÉPART 20H, JUSQU'AU DIMANCHE

### PÊCHE AMICALE CARPE DE NUIT

📍 Grand Étang  
72140 Sillé-le-Guillaume

📞 associationpecheursille@gmail.com  
Sur inscription à Sillé-Plage

## DIMANCHE 29

8H45

### SORTIE MYCOLOGIQUE EN FORÊT DE LA PETITE CHARNIE

📍 Place de l'Église  
72240 Saint-Symphorien

📞 02 43 20 10 32  
2€ par personne / Sur inscription

## ETAT CIVIL

### Naissances

- LAPORTE Nathan né le 03/05/2019



### Mariages

CREPIN Sylvie et GRILLEAUD Marie-Hélène le 25/05/2019



### Décès

LANDEMAINE Lucette décédée le 28/04/2019

## INFOS PRATIQUES



*Commune de Le Grez*

*Tél: 02.43.20.10.49*

*Mail: [commune-de-le-grez@wanadoo.fr](mailto:commune-de-le-grez@wanadoo.fr)*

*Horaire d'ouverture : les mardi et jeudi de 8h00 à 12h00*

*Les lundi et mercredi de 14h30 à 18h30*

*Une permanence téléphonique est en place au 02.43.20.10.49 pour toute urgence en dehors de ces horaires.*

**Madame le maire peut recevoir les administrés sur Rendez-vous**

